

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N°33

Octobre 2020

Sommaire :

Page 1 : Edito,

Page 2 à 5 :

UTR CFDT 71

Rapport d'activité 2019/2020

Pages 6 : CCAS

Centre communal d'Action Sociale

Page 7 : Elections dans les TPE

Page 8 : Infos

CVS

Le Conseil de la Vie Sociale en EHPAD

Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie...

Son rôle est consultatif.

Si vous êtes membre d'un CVS, merci de vous signaler à l' UTR

« Une société ne peut
fonctionner avec la
croissance économique
pour seul indicateur »

Laurent BERGER

Edito

J'ai survécu au confinement.

« Du 20 mars au 22 mai, je n'ai vu personne. Enfin, si. Quatre fois par jour, on m'apportait à manger. A vrai dire, je n'avais guère faim. Il faut vous avouer qu'à 92 ans, seule devant un plateau, dans ma chambre de l'Ehpad où je vis depuis quatre années, ce n'est guère encourageant de manger. À peine le temps de dire bonjour ou merci à la personne qui l'apportait. Elles sont toujours en train de courir d'une chambre à l'autre, les filles qui s'occupent de nous. Et puis, on ne bouge pas. On me sort juste du lit pour 10 minutes de toilette, les meilleurs jours. Ensuite c'est le fauteuil, et encore le lit. Il y a bien le téléphone. Quelquefois mes enfants ou mes petits-enfants m'appellent. J'ai dû mal à appuyer sur la bonne touche mais quand j'y parviens, c'est un peu de soleil qui rentre dans ma chambre. Cela ne remplace pas leur visite. Remarquez, côté soleil, j'ai été gâtée. Ma chambre est au sud et, malgré le volet, j'ai eu bien chaud, trop chaud. On me disait de boire et boire mais ça ne me disait rien. Je me suis forcée, car je savais qu'il le fallait pour résister. Je n'étais pas sûre d'en avoir envie. Ma voisine d'à côté, elle, n'a pas tenu le coup. Elle est morte le 18 avril. Du virus qui nous confinait ? On ne sait pas. Il y en a eu d'autres. Moi, j'ai tenu parce que je voulais revoir ma famille. Une fois, Juliette, ma petite-fille, m'a fait parvenir une revue, « Le Fil Bleu », ça s'appelle. Juliette, elle l'avait trouvée à une réunion de son syndicat. Parce que Juliette elle fait partie de la CFDT. J'ai la chance de pouvoir lire. Elle est bien, cette revue. J'ai lu qu'on allait améliorer les conditions de vie des personnes dépendantes, comme moi, qu'on allait créer un budget spécial, uniquement pour nous. Ce serait bien d'avoir un peu plus de personnes qui pourraient passer davantage de temps près de nous, car nous, on n'a que ça pour rester encore dans la vie. Avec la télé, mais là, on ne peut pas discuter. Justement, à la télé, j'ai entendu que, comme ça aller coûter cher, il faudra encore attendre un an avant que ce budget soit voté. S'il vous plaît, mesdames messieurs les responsables, n'attendez pas trop. J'aimerais bien en profiter un peu, quelques mois, quelques semaines, ou même un jour. N'attendez pas trop... »

Une pensionnaire d'Ehpad, parmi tant d'autres
Témoignage recueilli par Marie-Françoise Henssien

RAPPORT D'ACTIVITE du 11 avril 2019 au 31 juillet 2020

Préambule :

Pour cause de crise sanitaire, l'Assemblée générale de l'UTR, prévue le 14 mai n'a pu se tenir.

Le Bureau, réuni en vidéo-conférence partielle le 4 juin 2020, estimant qu'il était compliqué de la programmer en fin d'année, a décidé de l'annuler. A ce jour, l'évolution de la crise montre que c'était une sage décision.

Cette AG devait procéder au renouvellement de 5 conseillers sortants (Nathalie Chaperon, Pierre Chaumont, Pierre-Marie Grenier-Boley, Marie-Françoise Henssien, Josseline Pasquier) et à l'élection d'un nouveau membre Marc Bouverne de l'ULR Mâcon.

Avec leur accord, le Conseil du 16 septembre a prolongé leur mandat et invité Marc Bouverne aux réunions en attendant son élection à la prochaine AG de 2021.



Vie de l'UTR :

Depuis la dernière AG du 11 avril 2019, le conseil s'est réuni 4 fois dont la dernière le 15 janvier 2020 et le bureau 6 fois (3 en 2019 et 3 en 2020).

Bonne participation des membres à ces réunions (80% en moyenne).

Anne Marie Lavenir, Auguste Chantalou et Gérard Boivin ont représenté l'UTR au congrès de l'UCR du 21 au 23 mai à Bordeaux. Pierre

Chaumont y était mandaté par l'URR. Le conseil du 25 avril a examiné les réponses faites à ses amendements préalablement déposés et décidé du vote de la délégation sur les amendements mis en débat : le rapport d'activité et la résolution.

Auguste a lu une intervention, rédigée par Pierre et Anne-Marie, sur l'action du 4 octobre et sur la formation.

Participations à différentes instances et réunions :

- URR (Union Régionale des Retraités) : Commission développement, commission formation, commission santé, conseil, bureau.

- CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) : Pierre-Marie Grenier-Boley et Daniel Bernigaud sont titulaire et suppléant dans les formations PH (Personnes Handicapées) et PA (Personnes Agées). La formation PH a fonctionné, pas la formation PA. Les «groupes de travail» - commissions conjointes s'en sont trouvés bloqués. Le CDCA sera renouvelé cet été, Pierre-Marie étant démissionnaire, nous n'avons, à ce jour, pas de candidat pour le remplacer.

- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : des membres du conseil et des adhérents ont représenté la CFDT Retraités dans 8 communes du département depuis 2014. Pour les élections de cette année, nous avons proposé 17 candidatures et 5 (au 31 juillet) ont été acceptées.

- Assemblées Générales de syndicats : Interco, FGTE, Santé, où nous avons présenté le syndicalisme retraités.

- Création des antennes UTI (Union Territoriale Interprofessionnelle) : Montceau, Le Creusot, Tournus.

Trésorerie :

Dans le contexte sanitaire actuel, les comptes de l'année 2019 ont été consultés et approuvés par les membres du conseil réunis le 26 septembre 2020.

Actions revendicatives :

Journée nationale d'action du 3 octobre 2019 à l'initiative de l'UCR pour la défense du pouvoir d'achat des retraités:

- Envoi du tract à tous les adhérents par mail et par courrier pour ceux qui n'ont pas internet.
- Distribution de tracts sur les marchés de Montceau, Le Creusot, Chalon, Mâcon.
- Une délégation de 4 personnes a été reçue par la directrice de cabinet du préfet pour y exposer et défendre les propositions et les revendications de la CFDT :
 - Mesures concrètes pour compenser les pertes de pouvoir d'achat (- 8% en 10 ans)
 - Minimum de pension de retraite égal au SMIC net pour une carrière complète.
 - Indexation des pensions sur les salaires.
 - Suppression de la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires du privé.L'écoute a été correcte et les échanges sans langue de bois de la part de Madame la

Directrice qui s'est engagée à faire remonter notre intervention.

- Point presse à la sortie de la préfecture.
- Communiqué de presse dans les médias locaux.

- Rencontre avec 4 députés sur cinq du département où d'autres sujets ont été abordés comme, le financement de la perte d'autonomie, les maisons de service public, le pacte du pouvoir de vivre, la réforme des retraites, l'accès aux soins et le reste à charge.

Actions 2020 :

- Pétition pour le financement de la dépendance avec la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale). Stoppée par la crise COVID et à reprendre en 2021 ?

Activité des commissions :

Santé : 11 membres.

4 réunions se sont tenues à Chalon :

- Juin à septembre, le travail de la commission a porté sur l'étude du rapport Libault dont une synthèse « Le rapport Libault et ses enjeux » a été faite par Danièle et Claude (voir Annexe 1 jointe)

- Novembre :

Compte rendu de Daniel Bernigaud de la réunion régionale des mandatés CDCA :

En résumé, peu de CDCA fonctionnent dans la région.

Pour le CDCA 71 : Le groupe de travail « personnes handicapées » a relativement bien fonctionné (3 réunions) par contre les

groupes « Personnes âgées et Ephaad » n'ont pas eu un fonctionnement structuré.

- Février : Rencontres avec le syndicat santé pour discuter de différents sujets :

- Mutuelle
- Développement
- Renouvellement mandatés CDCA
- Point sur la situation des personnels EHPAD et soins à domicile depuis le mouvement 2018.
- Point sur les Hôpitaux et situation dans les urgences.
- Nous leur avons rappelé notre accord pour participer à leurs actions futures.

Loisirs : 8 membres, peu de réunion, la communication se fait essentiellement par mail.

En 2019 nous avons organisé quelques sorties :

- 24 avril (vacances de Pâques) : Digoin - 24 adultes, 9 enfants et un bébé y participaient.

Après une mini-croisière sur le canal, nous nous sommes rendus à l'Observatoire pour une visite agrémentée de la diffusion d'un film portant sur le lien entre la nature et l'histoire de la Loire.

- 8 juillet : Louhans – 9 participants.

Visite au musée de l'imprimerie doublée du musée des Beaux-Arts situés dans les

locaux de l'Indépendant de Saône et Loire (journal de Louhans et de la démocratie Louhannaise).

Déambulation libre sur le célèbre marché, repas avec entre-autre la non moins célèbre tête de veau.

Pour achever cette immersion au cœur de la Bresse, nous nous sommes rendus à Romenay pour visiter le musée du Terroir (ferme du Champ Bressan).

Cette année, le 21 avril, était prévue la sortie au château de Sully et donc annulée et à reprogrammer. 13 personnes étaient inscrites.

Développement : Josseline Pasquier, Gérard Boivin, Danièle Lamur.

- Le nombre d'adhérents reste stable :

320 adhérents fin 2019 avec 16 adhésions ou transferts et 17 radiations au cours de l'année.

324 adhérents au 4 juin 2020 avec 10 adhésions ou transferts et 6 radiations depuis le 1^{er} janvier 2020.

A noter : Quelques nouvelles adhésions ont été réalisées grâce à la mutuelle.

- Les membres de la commission ont eu à traiter

une quinzaine de dossiers (réponse à la carte ou directement) pour conseiller des adhérents, ou non, sur des questions retraite et renseignements divers.

- Une nouvelle plaquette de présentation de l'UTR 71 a été réalisée à l'intention des adhérents et des syndicats.

- Un dossier de présentation du syndicalisme retraités et de l'UTR est en cours de constitution pour être communiqué aux syndicats en vue d'informer les futurs retraités.

Communication : 6 membres.

- Les membres du conseil ont suivi une formation « Structurer une Equipe Syndicale » les 19 et 20 novembre 2019. Le travail, lors de ces 2 journées, a consisté à analyser le fonctionnement de l'UTR et en établir les améliorations à réaliser, en particulier, la communication avec les 6 ULR. Saluons la création de l'ULR Tournus (enregistrée à la préfecture le 15 avril 2020) dont le secrétaire élu est Georges Tillet.

- Journal de l'UTR : 3 numéros sont parus : mai et novembre 2019, 1 numéro fin février 2020 et 1 devait paraître en avril pour préparer l'AG du 14 mai.

- Site web : Très peu consulté. Nous sommes en recherche d'une ou plusieurs personnes pour le faire vivre.

- Lettre périodique : Nathalie avait diffusé par mail du 23.09.2019 une lettre appelée alors « lettre d'information mensuelle de l'UTR » concernant notamment l'action du 3 octobre 2019. Le projet du conseil est de faire une lettre d'information périodique pour attirer l'attention des adhérents sur des actions ponctuelles, avec les liens qui permettront de trouver rapidement les explications relatives à ces actions. Nathalie accepte de diriger ce travail.

- Infos de l'UCR et de la Confédération : Relayées par mail et par courrier pour celles jugées intéressantes.

- Lors du transfert ou de l'adhésion, en plus des contacts téléphoniques et mails, un courrier d'accueil sera adressé aux nouveaux retraités.

Formation : Anne-Marie Lavenir

Pendant l'année 2019 plusieurs militants de Saône et Loire ont suivi des formations leur permettant d'assurer au mieux leur responsabilité.

- Pour conseiller sur les dossiers retraite, 4 militant(e)s de l'UTR ont participé à la journée « Répondre aux questions retraite » à Dijon en mars 2019. Deux ont ensuite complété leur formation sur 2 jours à Besançon en octobre 2019.

- Comme cité précédemment, les membres du conseil UTR ont suivi une formation pendant 2 jours à Chalon en novembre 2019. Cette rencontre a permis de faire le point sur le fonctionnement du syndicat pour répondre le mieux possible aux objectifs. Une 3^{ème} journée aura lieu en décembre 2020 pour faire le bilan sur l'avancée des projets définis.

- La formation des retraités est organisée par la région Bourgogne Franche Comté (URR) en tenant compte des demandes des 8 UTR. Le catalogue des formations est proposé, par le national (UCR) en septembre pour l'année suivante et les formations sont assurées par des animateurs de l'UCR. Ces

formations sont ouvertes à tous. Pour connaître celles qui sont proposées chaque année contacter l'UTR ou les responsables de votre Union Locale de Retraités. Tous les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par la région URR.

→ *Le déroulement des formations prévues en 2020 a été perturbé par la covid.*

- la formation « proche aidant et conseil de vie sociale » de juin a été supprimée.
- la formation « développement » des 23 et 24 septembre à Dijon aura lieu et 2 militants de l'UTR y participeront.
- la formation « système de retraites » de début septembre à Dijon est supprimée.

La formation chez les retraités, c'est un plus, car elle permet des rencontres et des débats entre les participants d'horizons différents autour d'un thème qui est toujours d'actualité.

Europe : 3 membres

C'est une commission régionale interprofessionnelle qui concerne les retraités et les actifs.

Son but est de mieux faire connaître l'Europe aux salariés.

2 niveaux de fonctionnement :

- un niveau organisationnel : un comité de pilotage de 7 personnes dont la secrétaire régionale de l'URI.
- un niveau information/réflexion : 3 réunions par an de la commission. Une vingtaine de personnes à chaque réunion.

Ce qui a pu se faire depuis notre AG de 2019 :

- des réunions du Copil.
- 2 réunions de la commission en juin et novembre 2019 autour du Brexit, des élections européennes, de la mise en place des nouvelles institutions.

Ce qui était prévu et n'a pu se faire :

- une formation d'1/2 journée en février qui n'a pu se tenir faute d'inscrits

- une réunion de la commission en mars sur les travailleurs détachés avec la participation des syndicats construction-bois et transports et une 3^{ème} réunion en juin.

- une 1/2 journée d'information à Dijon (26//5) ouverte au public dans le cadre du mois de l'Europe organisé par le Conseil Régional sur le thème de la formation professionnelle en Europe

- une réunion en avril à l'UTI du Creusot sur les comités centraux européens.

Notons que l'UTR 89 a une commission Europe qui édite un bulletin mensuel. Il est diffusé dans les autres UTR.

L'important investissement de l'Europe pour faire face à la crise sanitaire sera sujet à réflexion lorsque nous pourrons reprendre nos activités.

L'Assemblée Générale n'ayant pu se tenir en mai, le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité par le Conseil UTR 71 réuni le 16 septembre 2020.

Les adhérents peuvent envoyer leurs commentaires à l'UTR par courrier électronique ou postal.

Guy Sangiorgio et Danièle Lamur

Un lieu de proximité à investir

Les conseils d'administration des CCAS ont été renouvelés après les élections municipales. L'UTR 71 a présenté des candidat(e)s dans 16 communes, 9 ont répondu positivement. Trois membres retenus s'expriment ci-dessous. Les autres seront sollicités dans les prochains journaux : Danièle Carré à Mâcon, Gilbert Charlot au Creusot, Claude Alloing à Ecuisses, Bernard Baca à Montchanin, Françoise Chavot à Sanvignes, Nathalie Chaperon à Fontaines.

L'UTR lance un appel aux adhérents qui sont membres du conseil d'administration d'un CCAS quel que soit le titre.

Faites-vous connaître auprès de l'UTR

Anne-Marie Lavenir

CCAS de Saint Etienne en Bresse

St Etienne en Bresse se situe à mi-chemin entre Chalon-sur-Saône et Louhans, avec une population de 799 habitants en 2017. Le nouveau conseil municipal aurait pu décider de supprimer le CCAS (moins de 1500 habitants) mais il a choisi de le maintenir. Notre CCAS comprend 8 membres (4 élus et 4 autres). Hormis ma candidature proposée par l'UTR CFDT aucun autre organisme n'a proposé de candidat. M le maire a fait appel à 2 membres sortants et à une conseillère municipale sortante. En ce qui me concerne, j'entame mon 3^{ème} mandat au CCAS après avoir exercé 2 mandats de maire.

Notre commune compte environ 90 personnes de 70 ans et plus. Le budget du CCAS est de l'ordre de 4500€ (très modeste) alimenté essentiellement par une subvention communale et quelques rares dons.

Actuellement le budget est utilisé pour le traditionnel « colis de Noël », préparé par les commerçants locaux (boucher et

boulangier). Depuis 2 ou 3 ans il est remplacé par un repas, selon le choix des bénéficiaires âgés de 70 ans et plus. Les personnes parties en maison de retraite reçoivent également une visite et un colis « adapté » à leur situation. Nous organisons aussi un après-midi à thème avec goûter. Enfin nous accordons une modeste subvention aux « amis du 3^{ème} âge » et au « Panier Bressan » (épicerie sociale basée à Louhans) et une aide modique à quelques personnes en situation de handicap.

Le CCAS a également signé une convention avec l'Association Présence Verte permettant aux personnes qui veulent s'équiper d'une téléalarme de bénéficier de tarifs préférentiels. Les actions sont donc modestes et limitées mais pour le mandat qui débute et qui devrait durer 6 années, nous allons réfléchir à d'autres actions.

Marie Thérèse Perney

CCAS de Saint Vallier

J'ai été choisie pour participer aux réunions du conseil d'administration du CCAS de St Vallier. Je succède à Anne Marie Lavenir.

La réunion d'installation a eu lieu début septembre. L'ordre du jour stipulait l'accueil des nouveaux membres : 5 représentants du conseil municipal et 5 représentants d'associations, 1 représentant des associations familiales sur proposition de l'UDA, 1 représentant des associations de personnes âgées du département (clubs Espoir), 1 représentant des associations des personnes handicapées (FNATH), 1 représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (le Pont).

Moi-même représentante du syndicat CFDT des retraités de Saône et Loire.

Cette première réunion était en fait la mise en place du conseil avec lecture du règlement intérieur, présentation des actions menées par le CCAS entre autres.

Le conseil d'administration se tiendra 1 fois par mois. Nous pourrons être sollicités pour la collecte des denrées pour la banque alimentaire, le portage des colis de Noël...

J'ai trouvé les participants à ce premier conseil bien passifs...

Mais bon ce n'était que l'installation !

Chantal Desserprit

CCAS de Saint Loup-Géanges

J'habite un petit village au nord du département : Saint Loup-Géanges, commune de près de 1700 habitants.

Lors d'une réunion des retraités de Chalon il avait été évoqué les CCAS, demandant si des adhérents CFDT seraient prêts à en faire partie, auquel cas la CFDT présenterait notre candidature auprès de la commune. Je me suis donc proposé. La CFDT a fait la proposition et la commune a accepté.

La première réunion du CCAS a eu lieu le 27 juillet, peu après la constitution de la nouvelle équipe municipale (23 mai). Le maire en est le président et elle est constituée de douze personnes : 6 élus et 6 autres membres désignés dont cinq faisaient partie de l'ancien CCAS et je ne pense pas qu'ils soient là au titre d'une association bien qu'ils fassent tous partie d'une association présente sur le village.

Nous ne sommes que quatre hommes dont le maire.

Cette première rencontre a eu pour but :

- Un premier contact entre les membres
- Au vu des circonstances sanitaires, le repas des anciens serait reporté (unanimité).
- Le budget serait le même que l'année précédente du fait que la commune est en difficulté financière (covid-19), que les rentrées financières (centre aéré...) ne se sont pas faites pendant le confinement et que les personnels sont toujours présents.

Une nouvelle réunion sera programmée pour confronter les idées qui germeront.

Serge Grapperon

Janvier 2021 : élections dans les TPE

Etre salarié d'une petite entreprise ne veut pas dire avoir de petits droits.

Du 25 janvier au 7 février 2021 vont avoir lieu les élections professionnelles dans les TPE (Toutes Petites Entreprises, celles de moins de 11 salariés et qui n'ont pas de représentant du personnel).

Cela concerne 4,5 millions de personnes.

En raison de leur isolement, de leur proximité avec leur employeur, ces salariés sont évidemment peu syndiqués et peu organisés.

A quoi servent ces élections ?

Ces élections se font sur sigle, par vote électronique ou par correspondance uniquement. Elles servent à désigner, en fonction des résultats obtenus par les différentes organisations syndicales des élus qui siègent dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI). Il en existe dans tous les secteurs d'activité : artisanat, professions libérales (cabinets médicaux, dentaires, pharmacies, autres champs professionnels (bâtiment, coiffure, charcuterie, pâtisserie, ameublement...)).

Les élus syndicaux qui siègent dans ces commissions sont là pour représenter les intérêts des salariés dans les différents champs professionnels. Elles débattent de toutes les questions touchant au quotidien dans l'entreprise : formation, conditions de travail, santé au travail, égalité professionnelle, travail à temps partiel, mixité des emplois, lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

Les acquis CFDT pour les salariés des TPE :

- une complémentaire santé obligatoire que doit proposer l'employeur.
- l'accès à la formation professionnelle grâce au compte personnel de formation (CPF)
- l'amélioration des droits des femmes : carrières longues, départs anticipés en retraite, temps partiel (pas moins de 24h/semaine).

Les revendications CFDT :

- accès à des activités sociales et culturelles pour l'ensemble des salariés qui n'ont pas de Comité d'Entreprise.
- juste rémunération des compétences dans les branches professionnelles.
- droit à l'entretien professionnel avec un spécialiste de l'orientation.
- possibilité de partir en formation.

Ces élections sont très importantes pour la CFDT. D'abord pour la reconnaissance des droits de ces salariés et pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur reconnaissance professionnelle. Ensuite, bien sûr, en termes de représentativité syndicale.

En campagne

La CFDT avait prévu une campagne au long cours : au cours du printemps et de l'été 2020, rencontres avec les salariés des TPE pour mieux connaître leurs attentes, pour leur présenter le syndicat puis

campagne ciblée sur le vote à l'automne. Les conditions sanitaires en ont décidé autrement. La campagne démarre seulement maintenant et il faut mettre les bouchées doubles !

En quoi les retraités sont-ils concernés ?

Ces salariés des TPE nous les côtoyons tous les jours : dans les petits commerces de proximité, chez notre garagiste, notre coiffeur, notre fleuriste... Ce sont les assistantes maternelles, les secrétaires médicales. Ce sont aussi les personnes que nous pouvons employer en tant qu'aides à domicile. Alors nous pouvons dans les rencontres quotidiennes

aborder avec eux leurs conditions de travail, leur parler des revendications CFDT, les inviter à voter en janvier.

Nous pouvons aussi donner un coup de main lors des actions collectives qui sont organisées par les antennes locales CFDT

Calendrier (prendre en contact avec les antennes locales)

- Autun : jeudi 29 octobre, jeudi 26 novembre, mardi 15 décembre
- Chalon : mardi 20 octobre, jeudi 19 novembre, mercredi 16 décembre
- Le Creusot : jeudi 8 octobre, jeudi 19 novembre, jeudi 10 décembre



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts

Chalon : Jeanne Grapperon
06 45 64 77 03

Cluny : Jean Auboef
03 85 59 26 12

Le Creusot : René-Noël Bretin
03 85 78 44 21

Gueugnon : Daniel Bernigaud
07 82 29 81 81

Mâcon : Marie-Françoise Henssien
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : Georges Tillet
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter
Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN
Tél. : 03 85 53 07 22
Courriel : jpasquier49@gmail.com

IMPORTANT :

à partir de 2021, le prélèvement pour les adhérents au PAC devient mensuel et sera effectué le 10 de chaque mois.

Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions**.
Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :
Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com
Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

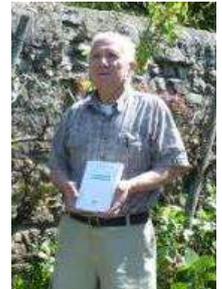
Le coup de cœur de Françoise



« CAMMINARE » de Jean-François CULLAFROZ-DALLA RIVA

Cet auteur est un adhérent CFDT depuis de nombreuses années. Il est journaliste, titulaire d'une licence en théologie, a travaillé à Radio France entre autres, et a écrit de nombreux ouvrages.

Ce livre est un recueil de 7 nouvelles policières, vite résolues par 2 amis : l'un journaliste, et l'autre gendarme. Ces textes sont prétextes à faire des balades touristiques et gastronomiques, très bien documentées. Le style est agréable, alerte, bien écrit.



17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère

Chaque année, le 17 octobre est la Journée mondiale du refus de la misère. Au niveau national, la CFDT est partie prenante de cette journée. Au niveau local, c'est l'ULR de Chalon qui est impliquée dans le collectif qui organise cette manifestation.

Déroulement de la journée à Chalon :

- 14h30 : Conférence de Nicolas Ridoux auteur du livre « La décroissance pour tous » : « Refus du toujours plus : pour une croissance en humanité »
Maison des syndicats 2 rue du Parc Salle des congrès
- 17h : rassemblement place du Théâtre et marche à travers la ville
- 18h : prise de parole place de l'Hôtel de Ville.

Dans son intervention la CFDT redira que la crise sanitaire a dégradé un peu plus les conditions de vie des populations les plus précaires, et que la justice sociale est un préalable à toute transition énergétique.